



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bourses arabisantes de l'IFI

APPEL A CANDIDATURE

Pour cet appel, l'Institut Français d'Islamologie propose un soutien financier pour des séjours linguistiques dans le monde arabe. Destiné à des étudiants de l'ESR français (M2 et doctorants) ayant un projet de recherche dans le domaine de l'islamologie et ayant déjà suivi une formation en langue arabe, il permet une immersion dans un pays arabe (Jordanie, Liban ou Tunisie) et une formation linguistique renforcée.

ATTENTION : cette bourse d'étude ne peut se confondre avec une bourse de recherche. Les candidats, même s'ils sont, par ailleurs, porteurs d'un projet de recherche, devront se consacrer à leur formation linguistique à plein temps.

Calendrier

- Date de lancement : 13 mai 2022
- Date limite de dépôt des dossiers : **15 juin 2022, 23h59 (heure de Paris)**
- Évaluation et sélection : entre le 20 juin et le 1^{er} juillet 2022
- Publication des résultats : vendredi 08 juillet 2022 au plus tard.

Contexte et programmation scientifique

Créé le 2 février 2022 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'Institut français d'islamologie (IFI) a pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane. L'islamologie est ainsi définie à la fois par son objet – l'étude de la religion musulmane dans le passé et le présent – et par sa démarche scientifique. L'étude des textes et des discours, des pratiques et des institutions de l'islam en forme le cœur, étude pour laquelle la contribution des disciplines philologiques, linguistiques, littéraires, philosophiques, historiques, des sciences juridiques et des sciences sociales ne saurait être négligée.

Le soutien à la jeune recherche et à la formation linguistique en arabe des futurs et futures islamologues fait partie des missions de l'Institut. Aussi l'IFI lance-t-il cette année un appel à candidature pour des bourses de soutien à des séjours linguistiques pour des étudiants disposant déjà d'une formation en langue arabe et inscrits en master 2 recherche ou en thèse de doctorat dans le domaine de l'islamologie dans un établissement de l'ESR français. La formation, allant de un à neuf mois, sera effectuée entre juillet 2022 et juin 2023 dans l'un des deux centres français à l'étranger suivants :

- L'Institut Français du Proche Orient (IFPO) – (sites de Beyrouth et d'Amman)

www.ifporient.org/stages-de-langue-arabe

- L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Tunis

<https://irmcmaghreb.org/>

Les frais éligibles, sur présentation de justificatifs, sont l'inscription au stage de langue, les frais de logement et de transport des lauréats, selon la durée et dans la limite de 6 000 €.

Dossier de candidature

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature, sous forme d'un unique fichier PDF, au nom du ou de la candidate, à l'adresse mail administration@institut-islamologie.fr, avant le 15 juin 2022 23h59 (heure de Paris) au plus tard. Celui-ci, rédigé en langue française, doit comporter :

- Le CV du ou de la candidate, accompagné de justificatifs (bulletins, attestations d'inscription ou de réussite) des formations à l'arabe déjà suivies ;
- Une lettre de motivation, qui mettra en exergue la cohérence entre la formation linguistique envisagée et le projet de recherche du candidat (2 000 signes espaces compris maximum) ;
- Un avis signé du directeur ou de la directrice de mémoire ou de thèse sur la qualité du projet de mémoire ou de thèse du candidat.
- Un budget prévisionnel.

L'ensemble des pièces demandées doit être soumis dans le même dossier sous format pdf.

- Les dossiers reçus après la date limite du 15 juin 2022 ne seront pas examinés.
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

La direction de l'IFI apprécie la conformité des candidatures aux conditions exigées.

Les dossiers des candidats et candidates seront évalués par le conseil scientifique de l'IFI, sur la base des critères suivants :

- Qualité scientifique du projet de recherche et adéquation de la formation linguistique choisie ;
- Parcours du ou de la candidate ;
- Cohérence du budget prévisionnel.

Demande d'informations : augustin.jomier@institut-islamologie.fr